

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Sud

Mardi 26 novembre 2024, Salle Son Tay



Etaient présents :

- Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Sylvie Schmitt, Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse
- Caroline Graouer, Direction de la Petite Enfance et des Familles
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Matthieu Mangin, Conseiller municipal délégué
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente
- Valérie Lasek, Directrice Générale de Bordeaux Euratlantique
- 65 habitants du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :
<https://youtu.be/cjbmps5ZuZw>

INTRODUCTION D'OLIVIER CAZAUX

Olivier Cazaux remercie les équipes et les habitants de s'être déplacés en nombre. Il rappelle que lors du précédent Conseil de Quartier, les thèmes de la propreté et de la tranquillité publique ont été abordés. Depuis, plusieurs événements ont eu lieu dans le quartier, notamment l'inauguration du pont Simone Veil.

Dans l'optique du présent Conseil, les habitants avaient souhaité aborder le thème de l'urbanisme. Cependant, en l'absence de l'adjoint à l'urbanisme, le sujet des espaces publics sera traité. Olivier Cazaux évoque néanmoins des points relatifs à l'urbanisme tels que la piscine de quartier, dont il a signé le permis de construire, le projet Lumi et le groupe scolaire Armagnac sud, dont la livraison a pris du retard.

Mission Démocratie Permanente

LES ENFANTS DANS LA VILLE : GRANDIR ET S'EPANOUIR (0-10 ANS)

L'ambition de mettre l'enfant au cœur du projet municipal

Sylvie Schmitt, Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Sylvie Schmitt rappelle que l'enfance et la culture constituent les deux budgets les plus importants de la ville. Elle rappelle que Bordeaux a obtenu le titre de « Ville Amie des enfants » auprès de l'Unicef. L'obtention de ce titre repose sur des engagements qui s'articulent autour de cinq grands axes :

- assurer le bien-être des enfants ;
- lutter contre les discriminations ;
- permettre un parcours éducatif pour chaque enfant ;
- favoriser son engagement ;
- faire vivre le partenariat UNICEF.

Les chiffres clés de la politique de l'enfance sont les suivants :

- 117 écoles, dont 7 livrées sous le mandat actuel ;
- une augmentation de 3 % du taux de scolarisation ;
- une augmentation de 29 % du budget alloué à la petite enfance depuis 2020 ;
- une augmentation de 26 % du budget alloué au périscolaire.

Il convient de rappeler que le budget de la Direction de la Petite Enfance et des Familles s'établit à 14 millions d'euros. Les collectivités ont l'obligation de financer également les écoles privées sous contrat. La Ville versera cette année 4,3 millions à ces écoles, sans aucune possibilité de connaître l'utilisation de ces fonds publics. En outre, au regard de la croissance démographique dans les quartiers Bordeaux Sud et Bordeaux Bastide, la création du groupe scolaire Simone Veil et du groupe Armagnac était nécessaire.

Caroline Graouer, Direction de la Petite Enfance et des Familles

Caroline Graouer souligne que la municipalité a relevé le défi des places en crèches. Des solutions sont également proposées concernant le soutien à la parentalité.

L'exigence de la qualité pour tous les enfants de 0-10 ans

Caroline Graouer, Direction de la Petite Enfance et des Familles

Caroline Graouer explique que la qualité de l'accueil des jeunes enfants constitue une priorité. A ce jour, 80 crèches sont financées par la municipalité, dont une trentaine gérée directement par la ville. Des réflexions sont menées sur les divers aspects de cet accueil, notamment la pédagogie, l'implication des parents et des enjeux tels que l'alimentation.

Certaines crèches municipales ont été confiées à des tiers, tels que des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Les contrats de gestion ont été révisés pour y inclure des exigences strictes, notamment en matière de qualité d'accueil et de nombre de personnels.

Les crèches associatives représentent une part significative de l'offre d'accueil et bénéficient d'un accompagnement visant à optimiser leur fonctionnement.

Sylvie Schmitt, Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Sylvie Schmitt évoque le Projet Éducatif du Territoire, un document-cadre signé avec la CAF et l'Éducation nationale qui régit toutes les actions éducatives sur le temps scolaire ou périscolaire pour les 0-18 ans.

Elle revient ensuite sur les Cités éducatives, un programme qui vise à limiter les inégalités mettant en avant la promesse républicaine de la réussite scolaire. Ce programme est déployé en partenariat avec les associations locales et avec des moyens spécifiques.

Par ailleurs, le Conseil municipal des enfants est composé de 64 enfants tirés au sort sur la base du volontariat. Ce Conseil municipal travaille sur différents projets tels que l'alimentation ou la solidarité.

Enfin, dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, la ville de Bordeaux a obtenu le label « 100 % EAC ».

Caroline Graouer, Direction de la Petite Enfance et des Familles

Caroline Graouer précise que, pour la petite enfance, les interventions culturelles ont lieu dans les crèches, mais aussi auprès des enfants qui bénéficient d'une assistante maternelle.

Sylvie Schmitt, Adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

Sylvie Schmitt considère que le bien-être des enfants dans la ville passe notamment par des accès sécurisés. Le programme « Rues aux enfants » s'inscrit dans cette optique en piétonnisan l'accès devant aux écoles, de manière permanente ou temporaire.

Le programme « Cours buissonnières » vise pour sa part à aménager les cours d'école et de crèche de la ville en désimperméabilisant les sols et en créant des îlots de fraîcheur. La ville est par ailleurs activement impliquée dans le programme « Bien grandir avec les écrans ».

Concernant la thématique « Bien se nourrir », les chiffres clés sont les suivants :

- 97 % des enfants mangent à la cantine ;
- 62 % de bio à la cantine ;
- 80 % de bio en crèche.

Il convient de préciser que les cantines proposent un repas végétarien par semaine.

Caroline Graouer, Direction de la Petite Enfance et des Familles

Caroline Graouer ajoute qu'un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) a ouvert ses portes au centre d'animation Carle Vernet, en partenariat avec les équipes de la ville de Bordeaux.

RESTITUTION DES ECHANGES

« Comment rendre ensemble notre ville plus agréable à vivre et épanouissante pour tous les enfants et toutes les familles ? »

Sécuriser la circulation et le déplacement des enfants

« Il faut réguler la circulation et sécuriser les accès ».

Sylvie Schmitt indique que les élèves de CM2 apprennent à faire du vélo en conditions réelles, afin qu'ils soient par la suite capables de se rendre au collège à vélo.

Salubrité et propreté des espaces

Olivier Cazaux note que ce thème a déjà été abordé. La mise en place de la brigade anti-incivilités commence à porter ses fruits. Une déchetterie mobile sera installée un samedi par mois sur la place Canteloup.

Ouverture des équipements sportifs et culturels hors des temps scolaires

« Pourquoi les cours végétalisées ne pourraient-elles pas être ouvertes hors des temps scolaires ? »

Sylvie Schmitt indique qu'une expérience est en cours à l'école du Pas-Saint-Georges, qui est ouverte le samedi. Quelques aménagements sont cependant nécessaires. Ce programme pourrait être développé notamment dans les quartiers disposant de peu d'espaces verts.

Accueil périscolaire

« Nous avons l'impression qu'il y a tout d'abord un enjeu quantitatif avant même le qualitatif. »

Sylvie Schmitt assure que la mairie est consciente des défis liés au périscolaire, mais qu'elle ne pourra pas répondre à l'intégralité des demandes. Certaines familles seront donc privilégiées.

Conditions d'habitat

« *Il faut des conditions d'habitation dignes, ce qui constitue un prérequis à la santé et à l'apprentissage et dans nos écoles* »

Sylvie Schmitt explique que la mairie est en relation avec des collectifs de parents pour suivre cette problématique. Mettre les enfants à l'abri relève en priorité de la compétence de l'État, mais le CCAS de la ville de Bordeaux et le département interviennent également, notamment dans le cas d'enfants de moins de 3 ans.

Plus de 70 enfants ont été mis à l'abri et 2 nouveaux sites d'accueil ont été ouverts dans d'anciens presbytères.

LES ESPACES PUBLICS

La politique publique en matière d'espaces publics

Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Didier Jeanjean explique qu'à ce jour, les transports, et principalement l'usage de la voiture, représentent 35 % des émissions de gaz à effet de serre.

Une réflexion centrale porte sur la gestion des trajets domicile-école, nécessitant une réorganisation de l'espace public. Depuis les années 1950, celui-ci a été conçu principalement autour de la voiture. Pour apaiser les abords des écoles et créer davantage d'espaces verts, il est nécessaire de repenser l'utilisation de cet espace, en lien avec l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'initiative inclut le développement de solutions comme l'autopartage (Citiz), qui permet de réduire le nombre de voitures en circulation, ainsi que des aménagements tels que des trottoirs élargis qui visent à faciliter la circulation des personnes handicapées et des pistes confortables et sécurisées pour les cyclistes. Parallèlement, des programmes éducatifs comme « Savoir rouler à vélo » sont mis en œuvre dans les écoles, et les cours d'école sont réaménagées pour favoriser une approche plus respectueuse de la nature. 80 % des alentours des écoles seront piétonnises, *a minima* en pendulaire, contribuant ainsi à l'objectif de faciliter la circulation des piétons. Un espace limité pour la voiture est cependant maintenu.

La question du handicap constitue également une priorité dans cette reconfiguration de l'espace public.

Valérie Lasek, Directrice Générale de Bordeaux Euratlantique

Valérie Lasek présente les interventions de Bordeaux Euratlantique en tant qu'aménageur sur des territoires concernant Bordeaux Sud. Le territoire aménagé représente une superficie de 144 hectares. Ces aménagements s'inscrivent dans les politiques publiques portées par les territoires concernés (Bordeaux, Bègles et Floirac) et dans le cadre du schéma des mobilités de Bordeaux métropole.

À terme, 50 hectares seront aménagés en espaces publics, dont presque la moitié en pleine terre. Ces espaces permettent de ralentir le cycle de l'eau pour rafraîchir ces quartiers. Une nouvelle campagne de plantation est en cours sur les berges.

70 % des espaces étaient auparavant consacrés à la voiture sur la ZAC Saint-Jean-Belcier. A l'avenir, ce chiffre sera ramené à 27 %. En outre, davantage d'espace est désormais consacré au vélo qu'à la voiture. Enfin, un jardin de 1,8 hectare sera finalisé en 2025. Ainsi, chaque habitant de la ZAC aura à un espace vert à moins de 300 mètres de chez lui.

TEMPS D'ECHANGES

Sécurité des cyclistes et des piétons

« *Le cours de l'Yser n'est plus adapté aux cyclistes, notamment en raison de l'omniprésence des voitures. La vidéoverbalisation peut-elle être envisagée ?* »

Didier Jeanjean répond que le cours de l'Isère n'a pas encore été travaillé. Une réunion est programmée avec la proximité Marc Etcheverry sur le thème vidéoverbalisation.

Réduction des constructions

« *La vraie solution ne serait-elle pas de moins construire ? Le projet Canopia est-il vraiment nécessaire ?* »

Valérie Lasek indique que le quartier Canopia nécessitait une restructuration non prévue initialement. Un espace piétonnier sera créé entre Canopia et Amédée Saint-Germain, ce qui permettra de rejoindre les quais de manière sécurisée.

Par ailleurs, le futur parc Descas, situé dans le prolongement des quais, sera facilement accessible et très végétalisé.

Espaces canins

« *Aucun espace canin n'est prévu, par exemple dans le nouveau quartier des Citerne*s ». »

Olivier Cazaux répond qu'à Amédée Saint-Germain, par exemple, il existe un espace réservé aux chiens. Cependant, certains espaces canins ne sont malheureusement pas utilisés, comme dans le jardin André Meunier.

Circulation sur les quais

« *La circulation à vélo est difficile sur le quai allant de Bourgogne à la gare, notamment en raison des trottinettes qui roulent sur le trottoir* ». »

Didier Jeanjean indique qu'un programme est mis en place pour faire intervenir la police sur des sites identifiés dans le cadre d'une journée sanctions et prévention à destination de tous les usagers de la route.

Croisement rue Beck et rue Santé

« *Les vélos, les trottinettes électriques et les motos traversent la place au milieu des enfants au croisement de la rue Beck et de la rue de Son Tay* ». »

Didier Jeanjean explique qu'il est possible de travailler sur ce sujet afin d'éviter la traversée de la place, comme cela a été fait à Stalingrad pour couper les flux de vélos.

Abords du marché des Capucins

« *Que faire avec ces abords bétonnés qui ne sont pas appropriés comme espace public ?* »

Didier Jeanjean indique que la déminéralisation de cette zone constitue un des projets majeurs à arbitrer lors du prochain fonds d'investissement communal.

Inclusivité à l'école primaire et dans les maternelles

« *La mairie met-elle en place tous les moyens nécessaires ?* »

Sylvie Schmitt répond que les réaménagements d'espaces à l'école sont réalisés en lien avec une commission spécialisée. L'État a repris la responsabilité des AESH. Cette transition, effectuée au mois de septembre, s'est révélée difficile. Désormais, l'État prend en charge les familles dont la situation est déclarée auprès de la MDPH et la ville traite les situations particulières.

Nettoyage des écoles

« *Est-il possible de davantage nettoyer les écoles, notamment en lien avec les fientes d'étourneaux ?* »

Sylvie Schmitt explique que des filets ont été installés et que de nouveaux produits de type répulsifs sont à l'essai.

Rue des Charettes

« *Dans la rue des Charrettes, le trafic est permanent, avec en soirée des problèmes de trafic de drogue et de prostitution. La rue est insalubre* ». »

Mathieu Mangin rappelle que les problématiques de propreté sont dues à des poubelles provisoires. Lors d'une réunion de quartier, des rondes plus régulières de la part de Bordeaux métropole ont été évoquées.

Jardin de l'Ars

« *Nous n'avons pas eu de réponse concernant la demande d'ajouts de composteurs dans le jardin* ». »

Mathieu Mangin présente ses excuses pour l'absence de réponse et indique que les composteurs ne sont plus déployés, car des bornes alimentaires sont installées par la Métropole selon un plan déterminé.

ANNEXE : CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS SUR LE SUJET DES ENFANTS DANS LA VILLE

« Comment rendre ensemble notre ville plus agréable à vivre et épanouissante pour tous les enfants et toutes les familles ? »

- Un environnement serein = apaisé / Réappropriation de la rue et des parcs par les habitants, les familles, les enfants (exemple les animations du collectif Elie ta rue) / Réguler et apaiser la circulation → dimanche d'Elie ta rue se déroule pendant les journées sans voiture.
- Plus d'espaces de convivialité dans l'espace public / Sécurité sur la route et sur les trottoirs (secteur Belcier) → faire une rue aux enfants ? Ecole Ferdinand Buisson très dangereuse. / Sécuriser l'accès des espaces publics notamment les places publiques → pas de vélos et de motos. / Place Belcier la sécurité des enfants avec un ralentisseur école. Barrage rue Son Tay et rue Beck pour les vélos, trottinettes et motos de traverser la place tout droit.
- Accès à des espaces verts accessibles à pied à proximité des écoles avec des aires de jeux sécurisées pour les enfants (exemple Parc dans la zone Amédée Saint Germain). / Augmenter le nombre de places en crèches et le nombre d'assistantes maternelles en leur permettant de se loger dans le quartier.
- Végétaliser les cours des écoles, c'est très bien, ne pas imperméabiliser de nouveaux espaces c'est encore mieux, pour éviter de les végétaliser après ! / Enfants (+accompagnants) = besoin d'espaces verts, plus de nature / Création de parcs adaptés à l'augmentation de la population (constructions neuves), adaptés au défi climatique. Des jardins partagés pour les échanges entre voisins et multigénérationnels.
- Augmenter les espaces publics pour les familles et enfants : aires de jeux, circulation (trottoirs, voitures...) → exemple de St Michel / Comment absorber à court et long terme les populations et nouveaux logements : scolaire, périscolaire ++ surtout pas en priorisant plus → si construction d'école il devait y avoir ouverture de centres de loisirs en plus. / Infrastructures sportives : pourquoi aller à C. Besson pour du sport à l'école ? Quels sont les projets autres que la piscine ? / Où en est l'accès à l'USJ pour l'école pour l'activité sportive ? Nous n'avons aucune réponse / Pourrait-on avoir un jour l'USJ et la Mairie ensemble lors d'une réunion avec les parents d'élèves ?
- Sécuriser la circulation et le déplacement des enfants. / Partager l'espace public en respectant chaque type d'usager. / Plus d'espaces de jeux et d'infrastructures sportives. / Limiter la saturation de la ville.
- Sécuriser les trottoirs pour les enfants et propreté de la ville. / Libérer un espace dédié dans l'école pour laisser les enfants s'amuser (mercredi hors centre de loisirs). / Rassurer les enfants et revoir la disponibilité des trottinettes en ville. / "Quai des sports" avec gardien quand les enfants peuvent jouer et délimiter un espace pour les chiens.
- Pédibus et traversées piétonnes / Accès à des équipements sportifs et culturels hors période scolaire et libre accès aux gymnases, salles municipales et cours d'écoles. / Sécuriser des cheminements vers des établissements avec cyclistes pied à terre / Places supplémentaires le mercredi.
- Problème d'accès aux trottoirs à cause des déchets / Sécuriser les abords des aires de jeux → piétonniser / Déjections oiseaux dans les écoles → propreté dans les écoles / Elargir la durée des rues sans voitures face aux écoles → correspondance horaires périscolaire.
- Faciliter les déplacements : moins de stationnement, libérer les trottoirs (poubelles, dépôt sauvage...) / Sécurisation de l'espace public : moins de vitesse véhicules, moins de

voitures, moins d'insalubrité et plus de propreté / Conditions dignes d'habitation, un prérequis pour la santé et l'apprentissage → un enfant sur cinq n'a pas de logement ! / enfants citoyens : plus d'espaces de jeux, plus d'événements dédiés aux familles et plus d'espaces verts et ombragés.

- Les médias ont publié un article selon lequel 300 enfants seuls ou avec leurs parents dorment dans les rues de Bordeaux. Que peut faire la ville pour améliorer la question ?

Une idée forte à rapporter lors de la mise en commun

Comment le périscolaire pourrait répondre aux besoins du quartier (certes les places augmentent à Bordeaux, mais pas assez dans les quartiers qui augmentent en habitat et en tension).

Partager le quartier Bordeaux Sud en deux, les problématiques sont différentes.

Sécuriser l'espace public pour les enfants au quotidien et les accès en piétonnisan et en veillant à la propreté.